



Rapport financier trimestriel

2017-2018

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2017-2018. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2017.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau sont de 23,9 millions de dollars, soit une augmentation de 460 000 \$ (2,0 pour cent) comparativement aux autorisations totales pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable au financement de 442 000 \$ reçu pour les rajustements à la rémunération et à une augmentation de 334 000 \$ au report du budget de fonctionnement. Cette augmentation a été compensée par une diminution des autorisations budgétaires de 237 000 \$ pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques, une diminution de 92 000 \$ pour les réductions énoncées dans *le budget de 2016* visant les services professionnels, les voyages et la publicité et à un ajustement des autorisations législatives et autres d'un montant de 13 000 \$.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 26 000 \$ (0,1 pour cent) comparé à celles de l'année précédente alors que les dépenses cumulatives ont augmenté de 233 000 \$ (1,5 pour cent). Cette hausse est principalement attribuable aux paiements rétroactifs à la suite de la signature des conventions collectives échues. La diminution des coûts liés aux services professionnels & spéciaux est attribuable à la réduction des dépenses liées à la refonte du portail des distinctions honorifiques qui a récemment été mis en application.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 23 juin 2017.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017**

l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le Bureau a comme énoncé de mandat d'appuyer le gouverneur général dans son rôle de représentant de la Reine et dans leur mission de servir les Canadiens. Étant donné que 2017-2018 est une année de transition, le Bureau planifie et gère une transition harmonieuse entre les gouverneurs généraux et intègre les priorités de la nouvelle gouverneure générale à nos activités de programme et de planification stratégique.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2017.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

Mme Assunta Di Lorenzo
Secrétaire de la gouverneure générale

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 21 février 2018

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépense du Programme	20 866	4 434	13 975	20 333	4 501	13 665
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 103	526	1 577	2 249	562	1 687
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	647	227	466	574	141	424
Traitement du gouverneur général	288	63	208	288	72	217
Autorisations budgétaires totales	23 904	5 250	16 226	23 444	5 276	15 993

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	16 660	3 761	12 207	15 616	3 703	11 521
Transports & communications (02)	2 120	451	1 148	2 250	512	1 150
Information (03)	770	96	355	820	78	362
Services professionnels & spéciaux (04)	1 754	505	1 142	1 998	458	1 463
Location (05)	360	103	290	330	54	223
Réparation et entretien (06)	10	0	3	18	3	4
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 183	51	484	1 107	321	711
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	330	60	114	270	- 3	104
Paiements de transfert (10)	647	227	466	574	141	424
Autres subventions et paiements (12)	70	- 4	17	461	9	31
Total des dépenses budgétaires	23 904	5 250	16 226	23 444	5 276	15 993